

■ **Fonds Albert Clerc en faveur des hospices de malades du canton, à Neuchâtel**, CH-645-0401243-3, fondation (FOSC du 13.12.2007, p. 12/4245488). L'inscription n° 30 du 07.01.2003 (FOSC du 13.01.2003, page 9) est rectifiée en ce sens que Brechbühl Jacky André, caissier, est membre du comité de direction. La fondation est dissoute par décision du Conseil d'Etat du 17.06.2009. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fonds Albert Clerc en faveur des hospices de malades du canton, en liquidation**. Liquidateur: Brechbühl Jacky André, membre et caissier du comité de direction, maintenant domicilié à Diesse, lequel signe désormais individuellement. Les pouvoirs de Debély Roland, président, et Haeny Ulrich, vice-président, membres du comité de direction, sont radiés. Domicile de liquidation: Diesse, Chenaux 124, c/o Jacky Brechbühl, 2517 Diesse.

Registre journalier no 3313 du 11.08.2009 / CH-645.0.401.243-3 / 05200050